



Suite de plainte pour agression par arme blanche

Par **Jbr13**, le **03/01/2012** à **16:55**

Bonjour,

J'ai été victime au mois de mai de cette année d'une agression par plusieurs personnes dans la ville de Marseille.

Suite à l'agression, pendant laquelle j'ai écopé de 3 coups de couteaux.

J'ai porté plainte contre X, mais je n'ai reçu aucune information concernant cette affaire.

Après avoir joint le commissariat, l'agent qui avait pris ma déposition m'a dit que vu la date de commission du délit, l'affaire avait dû être classée.

J'avais pris contact avec un avocat pour savoir quelles étaient mes options en terme d'indemnisation pour le préjudice subi, et après plusieurs relances, celui-ci m'a dit de ne pas m'inquiéter car ce type de procédure prenait du temps, rien de plus.

Je me tourne donc vers vous pour savoir quoi faire dans cette situation.

Cdt.